



ACTUALISATION DU PDU 2000-2010 POUR UN PDU 2010-2020

Conseil de Développement

23 mars 2009

Conception et Réalisation – Direction générale des déplacements
Date de la réalisation 23 mars 2009

DDU3Dk090311



1. Définition

Le plan de déplacements urbains définit les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement, dans le périmètre de transports urbains (loi d'orientation des transports-LOTI-du 30 décembre 1982 modifiée)



2. Cadre général d'élaboration du PDU

Les périmètres de réflexion

Un périmètre large pour l'accessibilité au territoire de Nantes Métropole depuis toute l'Europe et depuis le territoire national (Réseaux aériens, ferroviaires, autoroute)

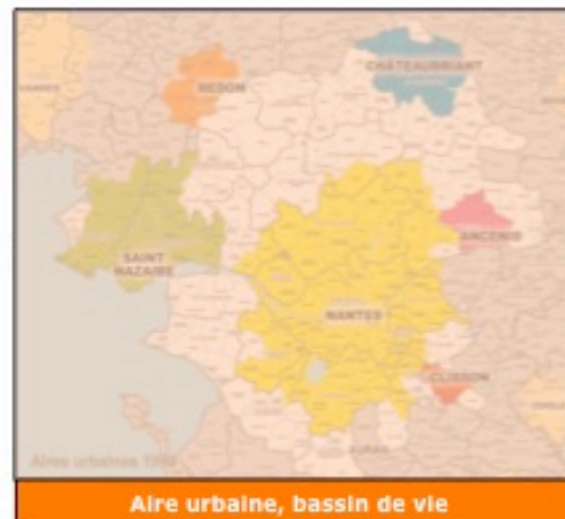
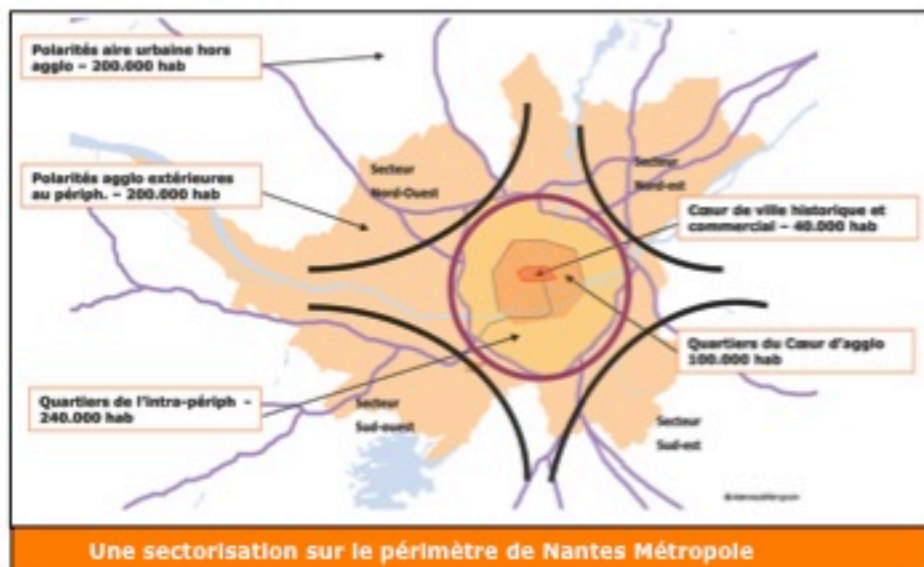


Le périmètre du Département pour l'accessibilité au territoire de Nantes Métropole et les relations entre les bassins de vie (Saint Nazaire, Ancenis...)

2. Cadre général d'élaboration du PDU

Les périmètres de réflexion

Le périmètre de l'aire urbaine de Nantes (100 à 120 communes) qui correspond au bassin de vie



Le périmètre des transports urbains (PTU) qui est celui de Nantes métropole: périmètre légal du PDU

↑

Une sectorisation des réflexions sur le périmètre de Nantes Métropole pour définir de manière différenciée les enjeux, les objectifs et les actions du PDU

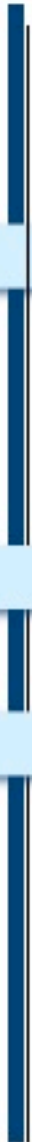
Le PDU se déclinera sous forme d'un plan d'actions sur le territoire de l'agglomération

Les enjeux de l'aire urbaine seront identifiés et feront l'objet de discussions ultérieures avec les partenaires concernés



2. Cadre général d'élaboration du PDU

Les horizons d'étude



Le long terme : échéance autour de 2030 : avoir une réflexion prospective à long terme, permettant de garantir la cohérence et la pertinence des orientations et actions proposées sur la période 2010-2020

Le moyen terme: échéance 2020, le terme du PDU 2010-2020

Le court terme : échéance 2014, les arbitrages concernant la politique déplacements seront prochainement proposés



2. Cadre général d'élaboration du PDU

Conforter l'attractivité de notre territoire et garantir une mobilité durable à tous, respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie des citoyens

Une politique d'aménagement de notre territoire et une politique de déplacements valorisant :

- ⇒ les modes doux pour les déplacements de proximité: marche à pied et 2 roues
- ⇒ un usage raisonné de la voiture: co-voiturage, auto partage, stationnement
- ⇒ les TC : tramway, busway, chronobus structurant, TER, tram-train, bus...

Une politique globale ne se limitant pas au développement quantitatif et indifférencié de l'offre

Un réseau d'agglomération cohérent et coordonné aux réseaux départemental (Lila) et régional (Tram-Train, TER): vers un réseau de lignes express départementales et de lignes Tram-Train / TER :

- ⇒ affirmant le rôle et la responsabilité de chacune des collectivités,
- ⇒ articulé autour de pôles d'échanges urbains,
- ⇒ offrant des liaisons performantes des secteurs périphériques aux secteurs centraux.



2. Cadre général d'élaboration du PDU

Exemples d'enjeux :

- **la maîtrise de l'étalement urbain**,
- un urbanisme favorable aux modes alternatifs à la voiture et notamment aux **déplacements de proximité**
- **la mobilité pour tous** dans un contexte évolutif (vieillesse de la population, renchérissement du prix du carburant), et notamment l'accès à l'emploi
- **le coût des déplacements** pour la collectivité, pour l'utilisateur.
- **la desserte du périurbain** et la mise en cohérence des systèmes de déplacements à l'échelle de l'aire urbaine et du PTU
- **l'enjeu environnemental** élargi à la problématique du changement climatique
- ...



3. Organisation et lancement de la démarche

Une démarche en 4 phases :

MARS 2009 DELIBERATION DE LANCEMENT DE LA DEMARCHE D'ACTUALISATION DU PDU

- Phase 1 : évaluation participative de la politique publique déplacements depuis 2000 (mars 2009 à septembre 2009)
- Phase 2 : définition des orientations et objectifs pour le PDU 2010-2020 (octobre 2009 à décembre 2010)
- Phase 3 : définition du plan d'actions (janvier 2010 à juin 2010)

JUIN 2010 DELIBERATION ARRETANT LE PROJET DE PDU 2010-2020

- Phase 4 : consultation et enquête publique
Consultation des 24 communes (délibérations des conseils municipaux)
(juillet 2010 à janvier 2011)

JANVIER 2011 DELIBERATION APPROUVANT LE PDU 2010-2020

L'AURAN assure l'accompagnement et l'assistance de Nantes Métropole pour l'évaluation de l'actuel PDU et l'élaboration du futur PDU

Le Conseil de Développement, les associations d'usagers et les citoyens sont associés à la démarche

Le cadre légal

- Sont **associés** à l'élaboration du PDU:
 - Les services de l'Etat
 - La Région
 - Le Département
- Sont **consultés**, à leur demande, sur le projet de plan:
 - Les représentants des professions et des usagers des transports
 - Les associations représentant des personnes handicapées ou à mobilité réduite
 - Les associations agréées de protection de l'environnement
 - Les chambres de commerce et d'industrie

Les orientations souhaitées par les élus de Nantes Métropole

- Mettre en œuvre une **évaluation participative** du PDU 2000-2010 afin d'en tirer les enseignements et préparer le prochain PDU.
- Une démarche d'évaluation faisant une large place aux **associations d'usagers et aux citoyens de l'agglomération**



3. Organisation et lancement de la démarche

L'organisation

